Charles Vulliemin : 14 mars 1829 - 23 janvier 1913

Autor(en): **A. de M.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **21 (1913)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Après tous ses ennuis de procédure, la Dame de Vulliens dut encore payer les frais de justice et pour comble de malheur, le détenu démolit sa prison au château de Carrouge dans une tentative d'évasion. Les biens du criminel étaient sans doute échus au seigneur, mais dans ce cas ils étaient nuls. La liste de frais monta à 1273 florins 6 s. 9 d.; la Dame de Vulliens demanda un rabais qui fut refusé par la Cour de Justice. Elle dut payer.

Madeleine de Chandieu-Vulliens assista à la Révolution de 1798. Nonagénaire, elle se trouvait les 7 et 8e Mai 1802 au prieuré de Perroy, propriété de son fils Auguste de Senarclens-Grancy, lors de la spoliation des archives par les bourla-papey. Seule avec la domesticité, elle résista avec une fermeté remarquable aux injures, aux menaces d'une bande de 300 insurgés qui s'étaient fait ouvrir la cave par le maréchal du lieu. Dans ses efforts pour protéger un vieux domestique terrassé par les insurgés, Madame de Chandieu-Vulliens fut même couchée en joue, la baïonnette au bout du fusil.

Ces trois lettres ont été copiées sur les originaux autographes.

Ch. PASCHE.

CHARLES VULLIEMIN

14 mars 1829 — 23 janvier 1913

Charles Vulliemin naquit à Nyon à la date ci-dessus, de Charles Vulliemin, suffragant du pasteur Gonthier, et de Marie Chatelanat. A la mort de son chef en 1836, la famille vint s'établir à Lausanne. Charles Vulliemin y fit ses études au Collège cantonal et à la Faculté de théologie de l'Académie. Comme étudiant, il appartint à la Société de Belles-Lettres, de 1846 à 1849, et à la Société de Zofingue, de 1849 à 1853. Il suivit pendant deux semestres des cours à l'Université d'Erlangen. Revenu à Lausanne après deux préceptorats, l'un à Berlin, l'autre à

Venise, il y devint professeur de latin au Collège Galliard, que dirigeait son beau-frère. Plus tard, il enseigna l'italien à l'Ecole industrielle et, plus récemment, à l'Ecole de commerce, qu'il quitta quatre ans avant sa mort.

Quoiqu'il ne se donnât pas comme écrivain, Charles Vulliemin a beaucoup écrit. Nous ne retiendrons ici que ce qui touche au domaine de l'histoire.

En 1885, il publiait chez Georges Bridel une troisième édition complétée et mise au point du *Canton de Vaud,* de son oncle Louis Vulliemin, auquel il consacrait un peu plus tard, en 1892, un important volume : *Louis Vulliemin d'après sa correspondance et ses écrits.* Les lettres des hommes distingués avec lesquels l'historien vaudois était en relation y tiennent une place importante et permettent de suivre le mouvement des sciences historiques en Suisse pendant plus de quarante ans. Citons encore, dans la *Liberté chrétienne,* plusieurs articles nécrologiques sur quelques-uns de ses contemporains qui l'avaient devancé dans la tombe : *Paul Chatelanat* (1899), *Rodolphe Dupraz* (1902), *Ch. Chatelanat-Escher* (1904). Dans la *Feuille centrale de Zofingue, Gabriel Gaulis* (1910). Dans le *Dictionnaire des artistes suisses* une notice très complète sur son beau-frère, le peintre *Benjamin Vautier.*

En 1905, il publiait, dans la *Bibliothèque universelle,* un important article sur le *Duc Guillaume de Wurtemberg,* qu'il avait connu personnellement

Dans le petit volume : *Le Collège Galliard et son fondateur,* la partie biographique sur *J.-L. Galliard* est due à sa plume. Il avait écrit aussi des *Souvenirs du Collège cantonal,* qui parurent dans la *Tribune de Lausanne.*

Ardent patriote et poète à ses heures, Ch. Vulliemin avait collaboré au *Recueil de chant de la Société de Zofingue,* dont il préfaça la première édition en 1853. En 1898, il écrivit le texte de la cantate de Plumhof, *Patrie et Liberté,* qui fut chantée par les écoles. En 1903, il composa, à l'occasion du centenaire vaudois, un chant portant le même titre, avec musique de Justin Bischoff.

Ch. Vulliemin ne comptait que des amis. Son exquise bienveillance, sa gaîté toute juvénile lui gagnaient tous les cœurs.

Nombreux furent ceux qui, le jour de son enterrement, remplirent l'église des Terreaux et voulurent lui apporter un dernier témoignage d'affection et de respect.

A. de M.